

## ATTESTATION DE L'ASSOCIATION – RÉSILIATION PAR UN LIQUIDATEUR DÉSIGNÉ PAR UN TRIBUNAL

Renseignements sur le demandeur			
1. Nom complet du liquidateur désigné par un tribunal			
2. Coordonnées du liquidateur			
Adresse postale	Ville/Localité	Terr./Prov.	Code postal
3. Nom de l'association condominiale (ex. Association condominiale de Whitehorse n° 95)			
4. Conformément à ma demande de résiliation de l'association en vertu de l'article 233 de la <i>Loi de 2015 sur les condominiums</i> , je déclare que :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ J'ai été désigné liquidateur de l'association par ordonnance de la Cour suprême du Yukon le AAAA / MM / JJ.</li> <li>▫ Ma demande est conforme à l'ordonnance du tribunal.</li> <li>▫ L'association ne possède aucun actif ni passif à part les dettes dues aux créanciers qui ont consenti par écrit en vertu du sous-alinéa 229b)(iv) de la <i>Loi de 2015 sur les condominiums</i>.</li> </ul>			
<b>Signature(s)</b>			
Souscription par une personne morale (cocher une seule case)			
<input type="checkbox"/> avec un sceau			
<input type="checkbox"/> sans sceau (requiert un affidavit d'un signataire autorisé)			
Date de souscription			
AAAA / MM / JJ			
Dénomination sociale de la personne morale			
Signature du signataire autorisé		Nom (en lettres détachées)	
Poste			
(sceau)			
Signature du signataire autorisé (si plus d'une signature est requise)		Nom (en lettres détachées)	
Poste			

Les renseignements personnels fournis aux présentes sont recueillis en vertu de l'alinéa 15c)(i) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP), ainsi qu'en vertu de la *Loi de 2015 sur les condominiums*, de la *Loi de 2015 sur les titres de biens-fonds* et des règlements d'application de ces deux lois, dans le cadre des activités menées par le Bureau des titres de biens-fonds, notamment la constitution de condominiums, l'enregistrement de titres de biens-fonds et la tenue de registres publics. La LAIPVP ne vise pas l'information contenue dans les registres publics du Bureau des titres de biens-fonds; toute personne a le droit d'examiner les renseignements contenus dans ces registres publics et d'en faire des copies ou d'en tirer des extraits. Si vous avez des questions relativement à la collecte de vos renseignements, veuillez les adresser au registraire adjoint des titres de biens-fonds au 867-667-5612 ou (sans frais au Yukon) au 1-800-661-0408, poste 5612.